

Le démarchage à domicile



les bons réflexes...

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez l'entrebâilleur ou l'œilleton.
- Si vous ne le souhaitez pas, rien ne vous oblige à recevoir chez vous un démarcheur.
- Soyez vigilant lorsque les employés du gaz, électricité, de la poste, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Demandez leur carte professionnelle.
- Demandez-vous si vous avez vraiment besoin du produit que le démarcheur vous propose.
- Si un crédit accompagne le bon de commande, prenez le temps de la réflexion, ne signez rien tout de suite . Votre signature vous engage et peut générer des problèmes financiers dont vous n'aviez pas mesuré la portée.
- Ne laissez jamais seul le démarcheur.
- Si deux démarcheurs se présentent à votre domicile, ne vous laissez pas distraire par l'un deux.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos objets de valeurs.

